



Commune de
Sommaing sur Écaillon

Somminfo

Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

<http://www.sommaing.fr>

mairie.sommaing@free.fr

EDITO : Les taxes communales n'augmenteront pas en 2017. Le conseil municipal a décidé d'équilibrer le budget communal en recherchant les économies et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement plutôt que d'augmenter la pression fiscale. Maintenir un fonds de roulement permettant de faire face à un minimum de travaux sans recourir à l'emprunt et ne pas augmenter l'endettement communal ont été les lignes directrices du budget prévisionnel 2017.

■ ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Voter est un acte citoyen majeur. Le bureau de vote de Sommaing est installé salle des associations. Une nouvelle carte d'électeur vous a été remise, n'oubliez pas de la signer. Alors, quelles que soient vos opinions, usez de votre droit de vote !

■ VIVRE ENSEMBLE

Bruits de voisinage : de manière générale, un bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif ou qu'il dure dans le temps. Par arrêté municipal, la commune de Sommaing a interdit l'utilisation de machines bruyantes les dimanches et jours fériés après 12 H 30.

Feux de branchages : ils sont tolérés mais veillez à ne brûler que du bois sec, après avoir vérifié la force et la direction du vent, afin de ne pas importuner vos voisins. Evitez également de faire ces feux le week-end.

■ SUITE AUX CAMBRIOLAGES

Une réunion en collaboration avec la gendarmerie de Solesmes est programmée, salle polyvalente, mardi 25 avril à 18 H 30. Elle a pour but de conseiller les sommaingeois, de mettre en place la prévention de dégradations, de cambriolages en étant attentifs à leur sécurité, et en aidant à l'intervention rapide des forces de l'ordre lorsqu'on remarque des faits inhabituels.

■ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 25 mars, après l'opération de ramassage des déchets organisée par la région Hauts-de-France le week-end précédent, onze sommaingeois se sont lancés à la pêche aux déchets, au bord des routes, fossés, trottoirs... De nombreux sacs ont été remplis. Une mention spéciale pour le talus situé au bout du parking du cimetière qui avait bien besoin d'être débarrassé des nombreux immondices jetés par des contrevenants irrespectueux.



Une équipe motivée

Alors ce nettoyage de printemps, est-ce un geste écolo ? Une participation citoyenne ? L'implication de tous est nécessaire pour prendre soin de notre environnement, pour que, dans notre village, on puisse profiter de la nature : pêcher, chasser, randonner, faire son jogging, se déplacer tout simplement dans un cadre dépourvu de débris de toutes sortes.

■ BUDGET

Budget définitif 2016

Le compte administratif de l'année 2016 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 25 mars dernier. Vous trouverez ci-après les principaux chiffres des recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 173 165,47 € dont 53 775,98 € au titre des contributions aux organismes de regroupement. Il s'agit principalement des cotisations versées aux Syndicats Intercommunaux (SIDEK, SIDEN-SIAN, SIVU « Murs Mitoyens ») et des frais de fonctionnement liés à la scolarisation des enfants de Sommaing dans les écoles primaires des villages voisins. Pour l'année scolaire 2015/2016, les frais de scolarité, de cantine, d'accueil périscolaire et des nouvelles activités périscolaires (NAP) se sont élevés à plus de 30 000 €.

Le compte administratif 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 112 973,50 € et un excédent d'investissement de 43 630,53 €, soit un excédent total de 156 604,03 €.

Cette somme qui correspond au fonds de roulement, encore appelé « réserves », sera destinée à la réduction des charges de fonctionnement de l'année 2017 et permettra de réaliser les prochains investissements sans recourir à l'emprunt.

BUDGET 2016 (compte administratif en Euros) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

Remboursement sur rémunération du personnel	5 969,05
Locations sur droits de chasse	40,00
Contributions directes (impôts locaux)	68 250,00
Attribution de compensation (versée par la CCPS)	1 739,00
Fonds nationaux de garantie individuelle de ressources	3 343,00
Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC)	8 280,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	4 205,60
Dotations globale de fonctionnement (dotation forfaitaire)	33 060,00
Dotations de solidarité rurale + dotation nationale de péréquation	23 902,00
Dotations élus locaux	2 895,00
Compensations diverses	5 486,74
Autres attributions et participations	15 086,42
Revenus des immeubles (location salle polyvalente + fermage)	9 721,95
Fermage (récupération des taxes)	25,28
Produits exceptionnels	1 767,68
Excédent de fonctionnement reporté (année 2015)	102 367,25
Total des recettes de fonctionnement	286 138,97

Dépenses de fonctionnement

Eau et assainissement	619,27
Gaz et électricité	8 806,45
Carburants	937,60
Alimentation (repas des aînés et divers)	1 056,74
Produits de traitement	315,48
Fournitures d'entretien, de petit équipement et de voirie	2 382,46
Vêtements de travail	121,38
Fournitures administratives	492,90
Contrat maintenance logiciel et location matériel informatique	1 842,20
Bâtiments (entretien chauffage, vérification extincteurs,...)	4 093,79
Voies et réseaux (éclairage public, fauchage talus, fleurissement,...)	964,86
Matériel roulant et autres biens mobiliers (entretien, réparation,...)	1 812,40
Maintenance (standard téléphonique et copies photocopieur)	2 106,63
Primes d'assurances	2 788,01
Documentation générale et technique et divers	168,00
Publicité – Publications – Relations publiques	869,65
Fêtes et cérémonies	74,23
Frais d'affranchissement et de télécommunications	2 114,19
Cotisations (association Maires et centre de gestion fonction publique territoriale)	654,21
Taxes foncières + taxes de remembrement	87,69
Personnel (titulaire et non titulaire)	30 322,76
Personnel (contrat aidé : contrat unique d'insertion)	7 091,52
Charges sociales (URSSAF, retraite, assurance personnel, médecine du travail)	16 244,98
Indemnités de fonction maire, adjoints et conseillers délégués + charges sociales	17 185,89
Formation personnel	131,00
Cotisation au Service Départemental Incendie et Secours (SDIS59)	10 545,48
Contributions aux organismes de regroupement (SIDEK, SIDEN-SIAN, écoles,...)	53 775,98
Subventions de fonctionnement aux associations et au CCAS	1 580,00
Intérêts des emprunts	3 829,72
Titres annulés (remboursement arrhes)	150,00
Total des dépenses de fonctionnement	173 165,47

Bilan de la section de fonctionnement	112 973,50
--	-------------------

BUDGET 2016 (compte administratif en Euros)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement

Fonds de compensation de la TVA (investissement 2015)	37 980,33
Taxe d'aménagement (2015 et 2016)	8 822,19
Subventions pour travaux rue de Robinson (solde)	40 508,54
Subvention (amendes de police)	6 584,00
Total des recettes d'investissement	93 895,06

Dépenses d'investissement

Remboursement du capital des emprunts en cours	31 051,45
Remboursement de l'avance du FCTVA (2015)	9 502,50
Eclairage public (remplacement lampes au mercure par lampes au sodium)	4 451,22
Panneaux routiers	268,96
Matériel de voirie (taille-haie + débroussailleuse)	1 092,80
Mobilier pour salle polyvalente (lave-vaisselle + tables + chaises)	3 897,60
Total des dépenses d'investissement	50 264,53
Bilan de la section d'investissement	43 630,53

Budget prévisionnel 2017

Le budget primitif 2017 a été voté lors de cette même réunion du 25 mars.

Il s'équilibre à 292 549,40 € pour la section de fonctionnement et à 171 500,00 € pour la section d'investissement.

La principale dépense d'investissement prévue en 2017 est l'extension de la salle polyvalente pour permettre son accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cet investissement ne sera réalisé que si les deux subventions demandées à l'État et au Département sont accordées.

Malgré la nouvelle baisse des dotations de l'État et le transfert à la commune (sans compensation financière) de nouvelles charges assurées précédemment par l'État, le conseil municipal a adopté, pour la cinquième année consécutive, le maintien des taux des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti).

Roland Salengro, adjoint chargé des finances, est à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires sur le budget.

■ CERTIFICAT QUALITÉ DE L'AIR (CRIT'AIR)

Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, ce certificat donne des avantages de circulation aux véhicules les moins polluants et limite la circulation des plus polluants lors des pics de pollution, surtout dans les agglomérations, pour l'instant. Tous les véhicules motorisés sont classés en 6 catégories selon leur motorisation et leur date de 1^{ère} immatriculation.

La préfecture du nord invite les usagers de la route à commander leur certificat de qualité de l'air. Cette demande se fait par voie électronique ou par voie postale à l'aide d'un formulaire cerfa et coûte 4,18 €. Ce formulaire cerfa est à la disposition des usagers ne disposant pas d'un accès à internet, en mairie.

Adresse pour compléter en ligne le formulaire : <https://www.certificat-air.gouv.fr/demande>

Courrier électronique :

contact@certificat-air.gouv.fr

■ RUE DU CLOS DES HAIES



Comme toutes les rues de Sommaing, la rue du Clos des Haies possède maintenant sa plaque de rue !

■ RUE DE SAINT-QUENTIN

Après la réfection de la rue de Saint-Quentin en juillet 2014, Noréade s'était engagée à remonter les bouches d'égout « dès que possible ». Les dernières bouches d'égout ont été rehaussées en février de cette année (enfin !), après de nombreuses relances de la mairie.



Un réajustement indispensable qui nécessitait du savoir faire

■ TRAVAUX A LA SACRISTIE

Les tôles ondulées de la partie inférieure de la toiture ont dû être remplacées par des ardoises afin d'assurer l'étanchéité de la couverture. A l'intérieur, le plafond « en bourre » qui s'affaissait par endroits, a été démonté entièrement et rénové. Cette remise en état a permis d'assainir la sacristie en supprimant les risques de fuite d'eau, et aussi de préserver notre patrimoine.



Travaux sur la toiture

■ AGENDA

- 23 avril : Elections présidentielles. Scrutin de 8 H à 19 H .
- 25 avril : Salle polyvalente, 18 H 30. Réunion d'information animée par la gendarmerie, suite aux dégradations et cambriolages survenus dans notre commune.
- 07 mai : Elections présidentielles. Scrutin de 8 H à 19 H .
- 08 mai : A 11 H 30, Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 suivie de la remise des médailles du travail à Mme Martine Leduc et à M. Jean-Luc Dernoncourt.
- 20-21 mai : Ball-trap.
- 04 juin : Journée de la pêche
- 11 juin : Elections législatives. Scrutin de 8 H à 18 H.
- 18 juin : Elections législatives. Scrutin de 8 H à 18 H.
- 24 juin : Fête des écoles à Vendegies sur Ecaillon
- 24 juin : Feux de la Saint-Jean, plaine de jeux.